

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Déposé au greffe du
Tribunal de commerce de Liège
Division Verviers

16 NOV. 2017

P.O. Le greffier,

Greffe

Rés
a
Mon
be



17167327

N° d'entreprise : **0507.989.988**

Dénomination

(en entier) : **SERVIZEN**

(en abrégé) :

Forme juridique : **ASBL**

Siège : **Rue Albert 1er , 132 - 4820 DISON**

Objet de l'acte : **REVOCATION / NOMINATION DU DELEGUE A LA GESTION JOURNALIERE.**

L'Assemblée Générale, réunie le 20 octobre 2017, a adopté la résolution suivante:

Compte tenu de la démission de Mme MAGENTI Barbara de Servidis SFS, l'Assemblée générale invite le conseil d'administration à mettre fin aux fonctions de celle-ci en matière de gestion journalière de l'asbl Servizen et de confier ce mandat à Mme CRASSON Valérie.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration se réunit dans la foulée, et prend la décision suivante (sont présentes Mme BRULS et LEMPEREUR-LEGROS):

Le CA décide unanimement de confier la gestion journalière de l'association à Mme CRASSON Valérie, Membre effectif. L'intéressée disposera de la signature sur les comptes bancaires de l'association, de même que Mme B. BRULS.

En annexe: copie du procès verbal de l'assemblée générale et de la décision du conseil d'administration, en date du 20/10/2017.

BRULS Brigitte
ADMINISTRATRICE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/11/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature